

4. Non. Avant d'obliger les syndicats à négocier la question des pensions ou toute autre question, je m'inspirerais des opinions et des expériences des groupes intéressés pour déterminer les conséquences de tels changements sur le processus de la négociation collective. Comme première mesure, il semblerait que des approches volontaires du genre de celles qu'a préconisées M. Hall, méritent de retenir l'attention des parties.

5. Les parties examinent les recommandations de M. Hall concernant les mécanismes à établir pour mieux faire participer les retraités au processus de la négociation collective. Comme les parties étudient sérieusement cette question pour le moment, il serait prématuré d'envisager des mécanismes législatifs.

6. Non. Les parties sont en train d'étudier cette question.

7. Cette question est hypothétique et prématurée, puisque rien m'indique que les sociétés ferroviaires ont rejeté cette recommandation.

8. Le comité interministériel de révision de la politique des pensions, auquel il est fait allusion à la question n° 3, s'occupe de cette question.

TRAVAIL—SAULT-SAINTE-MARIE

Question n° 2800—M. Symes:

D'octobre 1972 jusqu'à ce jour, combien d'argent le ministère du Travail a-t-il dépensé à Sault-Sainte-Marie?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): A compter d'octobre 1972 jusqu'à ce jour, on n'a rien dépensé pour Sault-Sainte-Marie.

[Traduction]

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des questions inscrites au *Feuilleton* du premier jour de la session en cours. Elles concernent Radio-Canada et son service international. Ces questions ont déjà figuré au *Feuilleton* de la dernière session de la dernière session de la trentième législature pendant environ six mois, et voilà donc près d'un an et demi qu'elles attendent leur réponse. Je ne vois pas pourquoi on continue de les faire attendre, parce qu'elles sont tout à fait simples. Il s'agit de renseignements qui pour près de la moitié peuvent se donner simplement par oui ou par non.

Ce qu'il y a d'affligeant par dessus le marché, c'est que depuis leur inscription au *Feuilleton* trois des hauts fonctionnaires qui y sont nommés ont été rétrogradés et affectés ailleurs, sans explication publique. Il est évident que le gouvernement en a fait les boucs émissaires de la pagaille qui règne au service international de Radio-Canada sous les pressions du ministère des Affaires extérieures.

Je ne comprends pas pourquoi le secrétaire parlementaire continue à nous rappeler jour après jour qu'il a déjà répondu à des centaines de questions, au lieu de nous dire pourquoi il refuse de répondre à certaines d'entre elles. Peut-il nous dire aujourd'hui pourquoi le gouvernement refuse de répondre à la douzaine de questions concernant la manipulation de la

Questions au Feuilleton

Société Radio-Canada et de son service international à laquelle s'est livré le ministère des Affaires extérieures en contrôlant les émissions dirigées vers l'Union Soviétique et d'autres pays qu'on dit «du rideau de fer»? D'autre part, pourquoi certaines personnes, qui ont essayé de faire leur devoir au nom du Canada et dans l'intérêt de la démocratie, ont-elles été rétrogradées parce que le gouvernement ne partageait pas leurs sentiments et leur a dit qu'elles ne pouvaient même pas parler de Noël et d'un certain nombre d'autres choses parce que c'était antisoviétique? Ces questions méritent une réponse. Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire immédiatement si nous obtiendrons ces réponses avant l'ajournement demain, ou lundi, mardi ou n'importe quand?

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, le député a formulé un certain nombre d'observations gratuites et, encore une fois, il m'a attribué des intentions, ainsi qu'au ministère des Affaires extérieures et à l'ensemble du gouvernement, relativement aux réponses à donner aux questions inscrites au *Feuilleton*. Je réitère l'assurance que je lui ai déjà donnée, à la Chambre ainsi qu'à ses collègues, en ce qui concerne les questions inscrites au *Feuilleton*, du moins celles qui y sont pour le moment: nous avons réellement l'intention d'y répondre le plus vite possible. Nous espérons pouvoir fournir ces réponses avant la fin de la session.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer à cette discussion jusqu'à ce que le secrétaire parlementaire dise qu'il tenait à nous assurer qu'on répondrait le plus vite possible aux questions inscrites au *Feuilleton*. J'aimerais attirer son attention sur la question n° 632, datée du 18 octobre, mais qui a été en fait inscrite au *Feuilleton* pendant la dernière session parlementaire. Dans cette question, je demande au gouvernement si le secrétaire d'État de l'époque a réellement effectué un voyage entre Ottawa, London et Stratford le 9 juillet 1976. Comme, entre-temps, ce secrétaire d'État a été remplacé, et comme cela remonte à il y a plus d'un an, le secrétaire parlementaire peut-il me dire pourquoi il a fallu si longtemps pour donner une réponse directe à une question très simple, et quand puis-je espérer cette réponse?

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, je ne puis donner pour le moment d'indication précise au député en ce qui concerne cette question. Si je ne m'abuse, c'est la première fois qu'il en parle à la Chambre. Je vais m'efforcer de lui donner une explication pour satisfaire sa curiosité quant au retard mis à répondre à cette question. Mais là encore, j'aimerais dire pour la gouverne de tous les députés, que j'ai l'intention d'essayer de répondre à toutes les questions inscrites au *Feuilleton* avant la fin de la session.

M. l'Orateur: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.